



Liffe

NYSE Euronext

INFO-FLASH

EURONEXT DERIVATIVES MARKETS

> Paris

INFO FLASH No. P08/06

Des Info Flashes ou des Notices équivalents seront publiés par les marchés suivant : Amsterdam, Bruxelles et Londres:

DATE: 26 mai 2007

INTAL BV (“TNE”)

Sommaire

Cet Info Flash informe les membres de la défaillance de Intal BV (“TNE”).

1. La Bourse a annoncé aujourd’hui avoir déclaré Intal BV (“TNE”) défaillant dans le but d’actionner la section 9 des Règles de Liffe (Default Rules).
2. Il est rappelé aux membres qu’ils seront en infraction avec la règle 9.2.5 si ils négocient un contrat de la Bourse avec un membre défaillant alors que cette défaillance a été annoncée par le biais de cet Info Flash.
3. La Bourse est en contact avec le Compensateur de TNE qui lui a confirmé qu’il continuera à gérer les positions ouvertes correspondantes sur le marché.

Pour toute question relative à cet Info Flash, merci de contacter:

Andrew Dodsworth

+44 20 7379 2589

andrew.dodsworth@liffe.com

Hendrik Koppe

+31 20 550 4376

hendrik.koppe@liffe.com

Web site: www.euronext.com/derivatives

Les Marchés d'Instruments Dérivés d'Euronext (« Liffe ») comprennent les marchés d'Instruments Dérivés gérés par Euronext Amsterdam, Euronext Bruxelles, Euronext Lisbonne, Euronext Paris et LIFFE Administration et Management qui concernent respectivement les marchés d'Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne, Paris et Londres. Euronext fait partie du groupe NYSE Euronext. Bien que tout le soin nécessaire ait été apporté afin d'assurer que les informations contenues dans cet Info-Flash soient exactes et non trompeuses, ni Euronext N.V., ni aucune de ses filiales ne sauraient être tenues responsables de toute utilisation qui pourrait en être faite (hormis dans les cas prévus par la loi). EURONEXT N.V. n'apporte aucune garantie, à titre exprès ou implicite, quant à l'exactitude du contenu des informations fournies ou la justesse de l'information, pour quelque raison que ce soit. Le contenu de cet Info-flash est fourni à simple titre d'information et ne saurait être considéré à titre de conseil en matière d'investissement. Ni Euronext N.V., ni aucune de ses filiales, employés ou représentants ne peuvent être tenus responsables des erreurs ou omissions contenues dans ce document. De même que le contenu de cet Info-Flash ne peut être assimilé à un contrat ou tout élément de contrat entre Euronext et le destinataire de cet Info-Flash.

Euronext N.V. | PO Box 19163 | 1000 GD Amsterdam | The Netherlands



Liffe

NYSE Euronext

INFO-FLASH

EURONEXT DERIVATIVES MARKETS

PARIS INFO FLASH No. P08/06

Equivalent Info Flashes or Notices are being issued to the following market(s): Amsterdam, Brussels and London:

ISSUE DATE: 26 May 2007

INTAL BV (“TNE”)

Executive Summary

This Notice informs members of the default of Intal BV (“TNE”).

1. The Exchange has today declared Intal BV (“TNE”) to be a defaulter for the purposes of enabling action to be taken under section 9 of the Rules (Default Rules).
2. Members are reminded that they will be in contravention of Rule 9.2.5 if they enter into a contract in the terms of an Exchange contract with a defaulter once the defaulter has been declared such under this Notice.
3. The Exchange is in close contact with TNE’s Clearing Member who has confirmed that it will continue to manage the relevant open positions on the market.

For further information in relation to this Notice, please contact:

Andrew Dodsworth

+44 (0)20 7379 2589

andrew.dodsworth@liffe.com

Daniel Howard

+44 (0)20 7379 2442

daniel.howard@liffe.com

Web site: www.euronext.com/derivatives

Les Marchés d'Instruments Dérivés d'Euronext (« Liffe ») comprennent les marchés d'Instruments Dérivés gérés par Euronext Amsterdam, Euronext Bruxelles, Euronext Lisbonne, Euronext Paris et LIFFE Administration et Management qui concernent respectivement les marchés d'Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne, Paris et Londres. Euronext fait partie du groupe NYSE Euronext. Bien que tout le soin nécessaire ait été apporté afin d'assurer que les informations contenues dans cet Info-Flash soient exactes et non trompeuses, ni Euronext N.V., ni aucune de ses filiales ne sauraient être tenues responsables de toute utilisation qui pourrait en être faite (hormis dans les cas prévus par la loi). EURONEXT N.V. n'apporte aucune garantie, à titre exprès ou implicite, quant à l'exactitude du contenu des informations fournies ou la justesse de l'information, pour quelque raison que ce soit. Le contenu de cet Info-flash est fourni à simple titre d'information et ne saurait être considéré à titre de conseil en matière d'investissement. Ni Euronext N.V., ni aucune de ses filiales, employés ou représentants ne peuvent être tenus responsables des erreurs ou omissions contenues dans ce document. De même que le contenu de cet Info-Flash ne peut être assimilé à un contrat ou tout élément de contrat entre Euronext et le destinataire de cet Info-Flash.

Euronext N.V. | PO Box 19163 | 1000 GD Amsterdam | The Netherlands